

État de six Chapelles publiques de la paroisse de Longastel-Drouais

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	a) <i>St Adrien</i>	a) <i>St Guénolé</i>	a) <i>St Grégoire</i>	a) <i>St Claude</i>	a) <i>St Christine</i>	a) <i>Fontaine Blanche</i>
2° b) Appartenant à.....	b) <i>Fabrique</i>	b) <i>Fabrique</i>	b) <i>Fabrique</i>	b) <i>Fabrique</i>	b) <i>Fabrique</i>	b) <i>Fabrique</i>
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c)	c)	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d)	d)	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e)	e)	e)	e)	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année ...	f)	f)	f)	f)	f)	f) <i>Deux</i>
g) — ou chaque mois.	g) <i>Deux</i>	g) <i>Trois</i>	g) <i>une</i>	g) <i>une</i>	g) <i>trois</i>	g)
h) — ou chaque semaine	h)	h)	h)	h)	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i)	i)	i)	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j) <i>oui</i>	j) <i>non</i>	j) <i>non</i>	j) <i>non</i>	j) <i>non</i>	j) <i>non</i>
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale	k) <i>5 kilomètres</i>	k) <i>5 Kil</i>	k) <i>trois K.</i>	k) <i>5 Kil.</i>	k) <i>4 K.</i>	k) <i>2 K</i>
l) État des chemins	l) <i>bon</i>	l) <i>bon</i>	l) <i>bon</i>	l) <i>bon</i>	l) <i>bon</i>	l) <i>bon</i>
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m) <i>2000</i>	m) <i>1500</i>	m) <i>400</i>	m) <i>500</i>	m) <i>1200</i>	m) <i>600</i>
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n) <i>600</i>	n) <i>600</i>	n) <i>200</i>	n) <i>200</i>	n) <i>600</i>	n)

Observations particulières.

Il y a encore deux chapelles publiques à Rougastel, mais qui appartiennent à des particuliers : La chapelle de St Jean appartenant aux Demoiselles Goubin et celle de St Languy, au Passage, appartenant à M. X. Costard officier de marine en retraite. On dit la messe dans ces deux chapelles tous les dimanches et même tous les jours, puisqu'il est vrai que chacune des chapelles est desservie par un Chapelain à la charge du propriétaire. Toutes nos chapelles sont, non seulement utiles, mais nécessaires même au culte, si l'on veut que chaque fidèle de la paroisse puisse assister à la messe, le dimanche et les jours de fêtes. Sans les messes de chapelles, l'église paroissiale, qui est pourtant assez vaste, serait beaucoup trop petite pour l'assistance aux offices du dimanche.

Ces deux chapelles paroissiales de St Jean et de St Languy sont en service de tous les jours.

QUESTIONNAIRE

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES
de la paroisse de Rougastel de Saoulas

Oratoire privé à Saint-Jean

1° Date d'érection.

1888

2° Nom du propriétaire. . .

Demoiselles Goubin

3° Messes célébrées chaque année.

Tous les jours

— ou chaque mois . . .

— ou chaque semaine.

4° Indult pontifical

1888

— sa date.

— Est-il au nom du propriétaire actuel ? . .

Oui

— A-t-il reçu le visa de l'Evêché ?

Oui

Au Passage de Rougastel il y a un oratoire privé dans la propriété de M. X. Costard officier de marine en retraite, et l'on y dit la messe 7 ou 8 fois pendant la belle saison ; impossible actuellement de donner d'autres renseignements, attendu que le propriétaire est absent et que la propriété est bien fermée.

~~Clouastel-Darnay~~ mai 1903

(La pelle St Jean

Réponses au Communiqué de l'Évêché

2. La chapelle St Jean ap-
partient aux demoiselles
Goulin

3. Dans les papiers de la
chapelle St Jean, il y a un
Décret impérial du 20 juin
1807, signé Napoléon concer-
nant l'emploi du tiers des
offrandes qui revient pour
diverses œuvres à Monseigneur

l'Évêque de Quimper, à charge
par ledit Evêque, en cas d'insuffisance
du restant des offrandes, pour l'entretien
de la chapelle et pour que
le culte y soit célébré avec
dévotion, d'y subvenir par l'emploi
de la totalité du produit
des offrandes dont il ne pour-
rait être prélevé avant d'avoir
préalablement assuré le dépen-
saires à l'exercice du culte.

Ce décret réglant l'emploi
des offrandes présuppose l'ap-
probation de l'exercice du
culte.

On ne saurait assigner une
date précise à l'ouverture de
la chapelle St Jean au culte,
cette chapelle est ancienne
et les archéologues la font
remonter aux Compièges, ordre
religieux qui fut supprimé
le 13 octobre 1311

4. Il se dit une messe, le di-
manche, et habituellement on
y fait une instruction
5. La chapelle St Jean est dis-
tante du bourg de Plougastel
de 4 forts kilomètres. Sur
un parcours de 2 kilomètres, sur-

Des
arrondissements
à 400 personnes

tous en hiver les chemins sont
boueux

6. La chapelle St Jean se trouve
au point d'intersection de 3
paroisses, Plougastel, Loperchet et
Guipavas dont elle est séparée
par l'Elorn... Les Eglises paroissiales
de ces deux dernières sont très
éloignées de St Jean, de 7 à 8
kilomètres approximativement.

Les fidèles de ces 2 paroisses
habitants le rayon de la
chapelle St Jean y viennent
le dimanche satisfait au
précepte d'entendre la messe.
On peut évaluer le nombre

Plougastel Douglas 23 mai

Monsieur
J'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint les renseignements
que je recois après coup au
sujet de la chapelle de St Jean.

Les demoiselles Goubin
propriétaires de cette chapelle
attendent avec impatience
qu'il vous plaise de donner
une nouvelle destination
à M^r Guéguen leur chapelain.

auxiliaire : celui-ci, de
son côté, soupire jour
et nuit après le heureux
jour où vous voudrez bien
lui confier une boulette
pastorale, quelque modeste
qu'elle puisse être.

Veuillez bien agréer,
Monsieur,
les hommages respectueux de
Votre très-humble
et dévoué serviteur

F. Ilion
curé